Image not found or type unknown

rédaction de la convention de pacs

Par **cendrine37**, le **22/02/2009** à **16:58**

bonjour

Avec mon ami on a décider de se pacsé et je dois déposer mon dossier mercredi. Au niveau des attestations j'ai fait ce qu'il fallait. j'ai juste besoin d'aide par rapport a la rédaction de la convention sur la gestion du patrimoine , en cas de séparation nous voulons séparer tous les biens en deux . nous avons fait construire notre maison il y a deux ans. le problème et que je ne sais pas comment le formuler dans le courrier . serait il possible de m'envoyer un modèle de lettre.

faut il tout détailler , la maison , les meubles etc.....

merci

Par **patinette**, le **23/02/2009** à **12:28**

Bonjour,

en principe vous devriez vous adresser à un notaire, c'est au moins un acte officiel. Les émoluments d'un notaire sont minimes

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés